

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 138

26 – DRÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS

Ventes et cessions

503 679 441 RCS Romans.

MS'COM.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 232000.00 EUR.

Adresse : 4, allée du Cance, 26760 Beaumont-lès-Valence.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un ASSP en date à Valence du 10 février 2016, la société MS'COM RHÔNE-ALPES, SAS au capital de 150 000 €, dont le siège est Quartier Les Chirons Ouest - 4 allée du Cance 26760 Beaumont les Valence, immatriculée au RCS de Romans sous le n°441 405 578 et la société MS'COM, SAS au capital de 232 000 €, dont le siège est ZA les Chirons - 4 allée du Cance 26760 Beaumont les Valence, immatriculée au RCS de Romans sous le n°509 679 441, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société MS'COM par la société MS'COM RHÔNE-ALPES. La société MS'COM ferait apport à la société MS'COM RHÔNE-ALPES de la totalité de son actif, soit 864 922 €, à charge de la totalité de son passif, soit 110 047 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 754 875 €. En rémunération de cet apport net, 7040 actions nouvelles de 25 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société MS'COM RHÔNE-ALPES à titre d'augmentation de son capital social de 176 000 € pour le porter à 326 000 €. Cette augmentation serait suivie d'une réduction de 150 000 € pour annuler les 6000 actions de la société MS'COM RHONE-ALPES détenues par la société MS'COM et la différence entre la valeur d'apport et le montant de la réduction du capital soit la somme de 468 000 € serait imputée sur la prime de fusion qui serait ramenée de 578 875 € à 110 875 €. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu serait fixé à 44 actions de la société MS'COM RHONE ALPES pour 25 de la société MS'COM. L'opération prendra effet au 1er janvier 2017, les opérations de la société MS'COM depuis cette date devant être considérées comme accomplies par la société MS'COM RHONE ALPES. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Romans au nom des deux sociétés le 15 février 2017. Les créanciers des sociétés MS'COM RHONE ALPES et MS'COM dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition dans les conditions et délais prévus par les articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce ..